

Assemblée Générale Extraordinaire en date du 02 Juillet 2025

Les actionnaires de la société Travaux Généraux de Construction de Casablanca, par abréviation « TGCC », se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social de ladite Société, en date du 02 Juillet 2025 à 15 heures. L'Assemblée Générale Extraordinaire a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises à l'unanimité.

DÉTAIL DU VOTE

Nombre d'actions composant le capital : 31 639 850

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 31 639 850

Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée totalisent : 21 263 244 actions

Taux de participation : 67,204%

Produit d'exploitation *	Pour		Contre		Abstention	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Première résolution	21 263 244	67,204%	0	0	0	0
Deuxième résolution	21 263 244	67,204%	0	0	0	0
Troisième résolution	21 263 244	67,204%	0	0	0	0
Quatrième résolution	21 263 244	67,204%	0	0	0	0
Cinquième résolution	21 263 244	67,204%	0	0	0	0

À propos de TGCC

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit de plus de 30 ans des bâtiments dans plusieurs secteurs : santé, hôtellerie, commercial, industriel, administratif ou encore résidentiel. Avec plus de 13 000 collaborateurs au Maroc et en Afrique sub-saharienne, TGCC est aujourd'hui leader national et compte à son actif plus de 1000 projets et ouvrages d'envergure réalisés.

Contact communication financière

Fatima-Zahra Bouzoubaa
Directeur administratif & financier
investors@tgcc.ma
+212 522 23 88 93 / 94 / 95